

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Filière voix – Chant polyphonique

Cursus traditionnel

La filière vocale est ouverte à partir du niveau CE1 (Atelier découverte – 1C1 de Formation Musicale). La voix pouvant être l'instrument choisi comme domaine d'approfondissement, l'usager pourra choisir le chant comme dominante – instrument principal à compter du CE2 (Parcours initiation vocale – 1C2 de Formation Musicale).

L'acceptation en classe de polyphonie s'effectue lors de 3 cours « test » maximum.

Le/la candidat-e s'engage à assister aux cours chaque semaine et à participer aux événements (concerts, spectacles, conférences, rencontres, stages, etc.) prévus par les artistes-enseignants-es du CRD.

Parcours initiation vocale

- 8 élèves / groupe – 1 groupe de parcours d'initiation vocale
- âge minimum d'entrée : à partir de 8 ans (classe de CE2)
- durée : 1 an
- cours collectif de formation musicale 1C2
- pratique collective : Chœur préparatoire
- polyphonie

Le CYCLE 1 débouche sur une Attestation de fin de CYCLE 1 avec validation des 3 UE principales.

- 8 élèves / groupe – 2 groupes possibles cycle 1
- âge minimum d'entrée dans le cycle (donné à titre indicatif) : 9 ans (classe de CM1)
- durée : une moyenne de 3 ans (donné à titre indicatif)
- cours collectif de formation musicale : obligatoire à partir de la 3^{ème} année
- pratique collective : Chœur préparatoire, Chœur d'enfants ou Chœur d'ado, selon l'âge
- polyphonie
- technique vocale et déchiffrage par groupe
- évaluation continue et examen de fin de CYCLE 1 (une attestation de fin de cycle 1 est délivrée à l'issue du CYCLE 1)

Le CYCLE 2 débouche sur le Brevet d'études musicales (BEM) avec la validation de 3 UE

- âge minimum d'entrée dans le cycle (donnée à titre indicatif) : 11 ans (classe de 6^{ème})
- durée : une moyenne de 4 ans (donnée à titre indicatif)
- cours collectif de formation musicale
- pratique collective : Chœur d'ado ou Chœur des jeunes chanteurs, selon l'âge
- polyphonie, technique vocale et déchiffrage par groupe de 4 élèves max.
- piano complémentaire (pour les élèves ne pratiquant pas un instrument)
- évaluation continue et examen de fin de CYCLE 2

Deuxième instrument, instrument complémentaire

- Si l'élève pratique un instrument, la voix constitue un instrument complémentaire, il faudra donc faire une demande écrite qui sera examinée en commission d'orientation
- Possible à partir du 2C1 de Formation Musicale.

L' Unité d'enseignement (UE) initiation chant ou au chœur (3^{ème} cycle)

- durée : 2 à 3 ans
- même cursus que le Parcours initiation vocale (ensemble vocal et polyphonie)

Pratique vocale collective seule

- si 1C4 validé, possibilité de faire du chœur seul
- pour les débutants : possibilité de ne pas faire de Formation Musicale pendant 2 ans. Obligatoire la 3^{ème} année
- pour les adultes (auditeur) : contrat-projet ensemble vocal. Entrée sur audition
- rappel des différents chœurs : Chœur découverte (CE1), Chœur préparatoire (CE2 et CM1), Chœur d'enfants (CM2 et 6^{ème}), Chœur d'ados (à partir de la 5^{ème}), Chorale KIDS (CE1 au CM2), Ensemble vocal adultes, Chœur des parents.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Filière voix – Chant polyphonique

Dispositif CHAM à dominante vocale

CHAM à dominante instrumentale à l'école Maurice BONNOT de Tourcoing

- Formation Musicale instrument, instrument et atelier dans le cadre du dispositif CHAM à dominante instrumentale (temps scolaire et hors temps scolaire).
- pratique collective : Orchestre et chœur (Chœur préparatoire, Chœur d'enfants, Chœur d'ados) ont lieu hors temps CHAM (et hors temps scolaire).
- possibilité d'intégrer un cursus traditionnel **vocal** (hors temps scolaire) avec dispense du cours de Formation Musicale « traditionnel » durant le cycle 1.

CHAM à dominante vocale à l'école élémentaire Charles de GAULLE de Tourcoing

- technique vocale, FM chanteur et chœurs dans le cadre du dispositif CHAM à dominante vocal (temps scolaire et hors temps scolaire).
- Chœur optionnel (Chœur préparatoire, Chœur d'enfants, Chœur d'ados) qui a lieu hors temps CHAM (et temps scolaire).
- Possibilité d'intégrer un cursus traditionnel **instrumental** avec dispense du cours de Formation Musicale « traditionnel » durant le cycle 1.